



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

06.07.2016

Dossier complet le

06.07.2016

N° d'enregistrement

F09316P0137

1. Intitulé du projet

Projet de réalisation d'un éco-quartier sur le site des Bourelles à Valbonne Sophia Antipolis

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de valbonne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DAUNIS MARC - SENATEUR MAIRE

RCS / SIRET

2 1 0 6 0 1 5 2 2 0 0 0 1 9

Forme juridique Collectivité

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a/	Défrichement d'une surface < à 25 hectares en vue de la création de 240 logements répartis en 9 bâtiments, de 10 lots à bâtir, d'esplanades, d'un verger, de potagers, d'un aménagement paysager, d'une voie d'accès privée (Maîtres d'Ouvrages : Immobilière Méditerranée (3F), FDI SACICAP, SCCV "Les Bourelles 1715"), et d'une piste périmétrale et d'une passerelle de connexion mode doux vers l'Île Verte (Maître d'Ouvrage Mairie de Valbonne).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement nécessaire à la création d'une piste périmétrale, voies de liaison, passerelle :
Maître d'Ouvrage Mairie de Valbonne

Défrichement nécessaire à la réalisation de l'éco-quartier composé d'un ensemble de 9 immeubles d'habitat collectif, d'un lotissement de 10 lots à bâtir, voiries interne, espaces paysagers.
Cette opération est desservie par des voies piétonnes PMR extérieures et des voies véhicules desservant les parkings enterrés. Des esplanades et des jardins familiaux seront créés et mis à disposition des habitants.
Les espaces libres de tout ouvrage seront paysagers.
Maître d'ouvrage : Immobilière Méditerranée (3F), FDI SACICAP, SCCV "Les Bourelles 1715"



4.2 Objectifs du projet

Par sa localisation aux portes de Sophia-Antipolis, le site des Bourelles est un secteur stratégique essentiel. L'objectif principal de ce projet consiste ainsi à proposer une offre importante et différenciée en nouveaux logements destinée principalement aux actifs de la technopôle.

Cette opération présentera ainsi une mixité dans les typologies bâties (collectif, individuel groupé...) afin de permettre la cohabitation de populations différentes socialement, culturellement et générationnellement (logements en accession encadrée, locatifs sociaux, adaptés au handicap, ...). Ces constructions devront de plus s'intégrer dans le quartier existant. Les logements seront articulés autour des espaces communs. La continuité naturelle existante sur le site sera préservée et le fractionnement des éléments bâtis permettra de créer des continuités végétales. Enfin, le projet s'intègre dans une zone identifiée comme à urbaniser dans les documents d'urbanisme.

L'opération s'inscrit dans une démarche de labellisation ECO QUARTIER (Bâtiments durable Méditerranéen et RT 2012-30%). Il s'agit d'une procédure engagée par la Commune de Valbonne par délibération de son conseil municipal.

Les points forts projetés :

- Respecter le site naturel (topographie, végétation, gestion de l'eau)
- Conception et implantation des bâtiments qui favorise les logements traversant et la continuité naturelle paysagère
- Des éco-matériaux et des matériaux sains
- Des circulations lumineuses, ventilées naturellement, qui encouragent à monter les marches, donc qui limitent les consommations et favorisent les rencontres.
- Des systèmes qui offrent un niveau de performance globale RT2012 -30%
- Des espaces de vie partagée : jardins, salles communes, circulations agréables, parcours de santé.

La création d'une passerelle de connexion profitera aux modes de déplacements doux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Situé en zone IAub et N, et en zone PPRIF B0 et B1a, l'opération débutera par la réalisation de la piste périmétrale et des voies de liaison.

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés et arrachage de souches entre septembre et décembre 2016. Des travaux d'adduction d'eau potable et d'installation de poteaux incendies permettront d'assurer la sécurité incendie.

Le défrichement lié à la seconde phase sera réalisé ultérieurement en phase préparatoire de la construction de l'opération de logements (résidence et lotissement) ainsi que la passerelle de connexion (terrassement, réalisation de l'infrastructure, superstructure et second œuvre).

Les aménagements extérieurs des logements et du lotissements seront réalisés en parallèle.

Les arbres existants seront au mieux préservés. La majorité des arbres supprimés seront remplacés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet comprend la création :

- De 18 000 m² de surface de plancher de logement, soit environ 250 logements, dont 30% en locatif social et 70% en accession encadrée.

- De près de 500 places de stationnement en sous-sol destinées aux résidents, et 50 places destinées aux visiteurs.

Sont aussi prévus d'autres aménagements afin de garantir l'attractivité du quartier et le vivre ensemble (espace de jeux destiné à la petite et moyenne enfance, adolescence, jardin familiaux, boulodromes, théâtre de verdure,...).

La voie existante en partie Nord-Est du lycée régional de Valbonne sera reprise car les voies internes se raccorderont à cette dernière. Des cheminements dédiés aux modes doux (piétons, cyclistes) seront créés et se raccorderont suivant les cas aux sentiers existants.

Ces différents aménagements seront accompagnés d'espaces verts et paysagers, qui constitueront un important élément spécifique au projet.

Le pétitionnaire (IMMOBILIERE MEDITERRANEE, F.D.I. SACICAP et SCCV "LES BOURELLES 1715") devra respecter les obligations prescrites au règlement de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Incendie de Forêt des zones B0 et B1a.



4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet nécessite :

- Une procédure intégrée pour le logement (PIL), cette procédure permettra également de mettre en compatibilité le PLU communal afin d'ouvrir à l'urbanisation la zone 1Aub et N.
 - Autorisation de défrichement à soumettre dans le cadre d'un permis de construire valant division et d'un permis d'aménager.
 - Autorisation de défrichement pour la piste périmétrale et les travaux d'adduction d'eau potable puis agrément pour la zone B0 du PPRIF;
- La demande de défrichement se fait donc sur la base de mise en compatibilité du PLU prévu dans la PIL.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure d'examen au cas par cas au titre d'une autorisation de défrichement et d'un permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain d'assiette collectif + lotissement cadastrés BW (136, 140, 167, 387 et 448)	65 380 m ²
Terrain d'assiette Propriété de la Mairie cadastrés BW BW (144, 465, 386), BX (695, 696)	23 952 m ²
Surface approximative des espaces verts projetés	43 500 m ²
Surface approximative à défricher total (piste + opération)	46 260 m ²
Surface de plancher des logements collectifs approximative	16 300 m ²
Surface de plancher comprenant l'ensemble des lots à bâtir compris entre	1100 et 1 200 m ²
Nbre de logements collectifs / Nbre de maisons individuelles (M) dans le lotissement	240 lgts + 10 M
Nbre de place de stationnements VL	540 dont 22 places VL extérieures

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Situé à l'est du territoire communal de Valbonne, le projet est localisé au Nord de la route de Biot (RD4) et du lycée régional de Valbonne. 8 parcelles sont concernées partiellement ou en totalité par le défrichement, elles sont cadastrées : Section BW n°135, 135, 136, 140, 167, 387, 448, 449.

Coordonnées géographiques¹

Long. 7 ° 2 ' 16 " E Lat. 43 ° 38 ' 42 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative



5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain d'assiette du projet est constitué de parcelles boisées dépourvues de toute construction. Une piste forestière traverse le terrain en sa partie Nord uniquement.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- DTA Alpes Maritimes approuvée le 02/12/2003
- SCOT approuvé le 05/05/2008
- PPRIF arrêté 2008-464
- PLU modificatif n°6 du 24/09/2015 de la commune de Valbonne. Zone applicable en vigueur "IAUb".
- PLU, liste des emplacements réservés et des servitudes du 24/09/2015

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est celle des Fôtes de la Brague, de Sartoux et de la Valmasque (930020153) qui se trouve environ 500 m au Sud du projet. L'APB le plus proche est celui du massif du Terme Blanc (FR3800581) localisé à environ 4.3 km à l'Est du Quartier des Bourrelles.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur est situé à plus de 6 km au Nord-Ouest de la zone d'étude.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est concernée par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis approuvé le 17/12/2012. Cependant elle est concernée par des niveaux sonores inférieurs à 60 dB(A)



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est concernée ni par une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, ni par une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRIF arrêté 2008 - 464, la zone d'étude est incluse au sein de zone de dangers moyen (B0) et modéré à prescription particulières (B1a).
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est comprise à l'intérieur du périmètre de protection du site inscrit correspondant à la Bande côtière de Nice à Théoule (93106051)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la ZSC Dôme de biot (FR93011572) situé à environ 4,3 km à l'Est du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il excédentaire en matériaux ?	X	<input type="checkbox"/>	La création des parkings enterrés nécessitera des terrassements en déblais. Pour minimiser le volume évacué de ces matériaux excédentaires, ces déblais triés seront au mieux réutiliser sur site pour les remblais.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	X	Valorisation des déblais pour réemplois.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	X	Aucune espèce d'intérêt communautaire ou protégée n'a été rencontrée. Les abords du projet étant déjà urbanisées (habitations et Lycée), les atteintes aux espèces et aux habitats seront inchangées du fait de perturbations existantes. La continuité naturelle existante est non fonctionnelle car les passages de la faune sont limités par la largeur étroite du corridor et la présence d'une route départementale dont les trafics sont assez élevés (RD4).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	X	Le site d'étude est éloigné des principales zones de protection de la biodiversité (Natura 2000, ZNIEFF,), l'opération n'aura aucun impact sur les espèces protégés ayant conduit à la création de ces zones.



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble du projet s'implante sur un terrain boisé qui subira une action de défrichement sur certaines parties du terrain. Néanmoins, ce projet d'éco-quartier préserve l'identité du site en préservant des espaces naturels pour partie et en recréant des espaces boisés et des espaces paysagers entre bâtis. Le fractionnement des éléments bâtis permettra de conserver des continuités végétales propices aux déplacements de la faune.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRIF en vigueur, le projet prévoit le maintien de la piste DFCI existante et la création d'une piste périmétrale en partie Nord. L'accès des services de secours à l'intérieur de l'éco-quartier demandé au PPRIF sera ainsi respecté.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, en phase chantier dû aux travaux de construction. Non en phase d'exploitation, le projet ne modifiera pas l'ambiance sonore existante induit de la proximité de la RD4, des pavillons et du Lycée existants.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les bâtiments construits et les lampadaires qui seront mis en place afin d'éclairer les voies à l'intérieur de l'éco-quartier seront de nouvelles sources d'émissions lumineuses. Les sources d'émissions lumineuses existantes aux abords de la zone d'étude sont liées aux voies les plus proches (RD 4, chemin de Villebruc) et aux zones pavillonnaires, sans oublier le lycée.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, des émissions de poussières sont possible L'augmentation de trafic en phase exploitation engendrera des émissions de polluants supplémentaires.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Rejet des eaux de ruissellement EP dans le réseaux pluvial public existant. - Les eaux pluviales recueillies sur certaines toitures inaccessibles non polluées seront utilisées pour l'alimentation de l'arrosage des jardins potagers.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'urbanisation actuelle et le caractère boisé sera maintenu autant que possible. De plus les futurs bâtiments ne dépasseront pas les R+3, ce qui correspond à la hauteur du Lycée régional.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'urbanisation actuelle d'habitation



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Après une première réponse de dispense d'étude d'impact lors de la première demande d'examen au cas par cas, le projet initial a été optimisé dans l'optique de réduire encore plus la consommation de l'espace. L'opération consiste en la réalisation d'un éco-quartier d'habitation sur le site des Bourelles sur la commune de Valbonne Sophia-Antipolis et à proximité de la technopôle de Sophia-Antipolis. Actuellement boisé, ce site se trouve en continuité d'une zone urbanisée où domine l'habitat individuel, mais aussi en limite d'un équipement structurant (lycée régional de Valbonne) et d'un axe de circulation important (RD4 reliant la commune de Grasse au littoral méditerranéen). Des services publics de proximités sont également présents aux abords du site (notamment un groupe scolaire, une crèche, un cimetière, un collège, un lycée, une cité artisanale,...). Des études ont été réalisées en amont de la conception du projet et ont porté sur :

- Un diagnostic du site,
- Une étude pré-opérationnelle

Ces études ont ainsi permis de concevoir un projet dans le souci de l'environnement naturel et humain, et respectueux des objectifs propres aux projets d'éco-quartiers à travers les thèmes suivants :

- Concilier le respect de l'environnement et création de logements (plan masse harmonieux et préservant les espaces naturels, concevoir des résidences à taille humaine, limiter la consommation d'espace par la réalisation de parking souterrain,...),
- S'intégrer dans le site (préservation de la continuité naturelle, limitation des voies de circulation, qualité paysagère,...)
- Créer de la mixité et un lien social (création de logements de typologies différentes et de lieux de convivialité spécifiques favorisant les échanges, ...)
- Répondre aux besoins spécifiques des habitants (création de logements intergénérationnels, gestion consensuelle des espaces communs, ...)
- Concevoir un nouvel éco-quartier (conception et réalisation d'un projet répondant aux exigences de la démarche Bâtiment Durable Méditerranéen et la labellisation ECO QUARTIER, ...)

Par conséquent il nous apparaît que le projet peut être dispensé d'étude d'impact.



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à VALBONNE le, 27 juin 2016

Signature

Le Sénateur-Maire



Marc DAUNIS

